

11 janvier 1995, New York

Allocution à l'ONU

L'appui au Commonwealth est un pilier de la politique étrangère du Canada depuis plus de cinquante ans. Le monde a évolué, le Commonwealth s'est élargi et adapté. Mais l'essentiel n'a pas changé : un groupe de pays, partageant des valeurs communes, situés dans toutes les régions du globe, représentant toutes les religions, pratiquement tous les groupes ethniques et plusieurs formes de gouvernement.

Les Canadiens et Canadiennes croient fermement au Commonwealth. Une des raisons en est que le Canada est unique dans la communauté internationale. Notre population est, en quelque sorte, un microcosme de l'humanité elle-même. Les Canadiens comprennent bien l'importance de la démocratie, de la tolérance, du dialogue et de la compréhension qui sont nécessaires pour coexister paisiblement.

La foi au multiculturalisme et la conviction que nous devons surmonter les obstacles économiques, politiques et culturels sont, pour nous, des questions qui vont de soi. Il n'y a qu'un monde. Et cela nous le ressentons fortement au Canada. Le sens des responsabilités internationales est d'ailleurs l'une des valeurs dont nous sommes les plus fiers. Et les tribunes où nous assumons ces responsabilités se retrouvent au sein d'organisations multilatérales et de séances comme celle d'aujourd'hui, les forums politiques de la communauté internationale.

C'est dans ces forums que nous pouvons le mieux contribuer au progrès de l'humanité. Par exemple, le Commonwealth a été aux premières lignes dans la lutte contre l'apartheid en Afrique du Sud. Et, c'est un honneur pour moi de représenter le Canada à la Conférence du Commonwealth qui accueille dans ses rangs l'Afrique du Sud dirigée par le Président Nelson Mandela. Nous, en tant que membres du Commonwealth, nous sommes engagés envers le respect des valeurs politiques fondamentales. Nous nous sommes également engagés à promouvoir le développement social et économique. Ces deux principes sont indissociables et aucun ne peut s'épanouir sans l'autre.

En 1991, à Harare, les dirigeants de nos pays se sont mis d'accord sur un formidable document, la Déclaration de Harare, qui énonce les objectifs fondamentaux. La Déclaration de Harare a reconnu que la démocratie est l'une des valeurs fondamentales du Commonwealth.

Les chefs de gouvernement ont promis que leurs pays et leur organisation, le Commonwealth, travailleraient à promouvoir la démocratie. Mais les déclarations, quelle que soit leur importance, doivent être suivies de gestes concrets. Le secrétaire général a agi courageusement en exprimant publiquement les inquiétudes du Commonwealth devant des événements qui contredisent nos valeurs fondamentales communes. Il a travaillé avec acharnement et sans faire de bruit pour encourager et promouvoir le respect des mécanismes et institutions démocratiques. Il y a nombre de situations où les interventions discrètes et les avis du secrétaire général du Commonwealth lui ont permis de jouer un rôle déterminant.

Grâce à la crédibilité et à l'impartialité du Secrétariat, il a eu recours aux principes de la « diplomatie discrète » pour servir de médiateur à l'intérieur de plusieurs États membres, et ainsi éviter l'aggravation de conflits. Le soutien du Commonwealth envers les principes démocratiques doit également être transparent et public. L'observation du déroulement des élections encourage les populations à croire aux résultats de cet exercice démocratique.

Les mesures d'aide aux institutions et aux processus en cours sont indispensables au fonctionnement des démocraties. Bien que nous nous réjouissons de ces succès, nous devons étendre la gamme des options possibles pour le Commonwealth. Nous devrions nous entendre sur un mandat qui améliore l'efficacité du secrétaire général, et notre efficacité collective, à œuvrer en faveur de la démocratie.

Nous devrions soutenir plus énergiquement les processus et institutions démocratiques. Nous devons également être en mesure de réagir plus efficacement aux situations où nos valeurs fondamentales sont mises en cause. Et notre réponse devrait comprendre des mesures pratiques pour contribuer au rétablissement de régimes démocratiques.

Et nous avons le devoir, aussi bien envers le monde qu'envers nous-mêmes en tant qu'organisation internationale, de dénoncer publiquement les cas de violation graves des principes démocratiques fondamentaux et des principes les plus élémentaires de la justice. La peine de mort de Ken Saro-Wiwa est un exemple des comportements que nous souhaitons tous voir disparaître. Cela va à l'encontre des principes auxquels nous adhérons, cela va à l'encontre de l'esprit de la Déclaration de Harare.

Nous, les chefs des États membres du Commonwealth, pouvons également jouer un rôle important dans le renouveau des Nations unies. Nous avons déjà entrepris la tâche importante qui consiste à redéfinir le Commonwealth à l'aube du XXI^e siècle. J'espère que nous parviendrons, ici à Auckland, à nous entendre sur la priorité que tous nos gouvernements doivent accorder au renforcement des Nations unies.

Je propose que les représentants aux Nations unies de tous les pays du Commonwealth se réunissent pour aider le secrétaire général des Nations unies à poursuivre le processus. Il y a cinquante ans, dans les cendres du conflit le plus terrible que l'humanité ait connu, la communauté internationale a commencé à se redéfinir et à mettre en place un cadre qui lui permettrait de relever les défis de l'après-guerre telles la paix mondiale et la décolonisation.

Les résultats de leurs efforts nous ont portés pendant un demi-siècle. C'est maintenant nous, individuellement et collectivement, qui devons manifester le courage et le leadership de nos prédécesseurs pour poursuivre leurs réalisations en fonction des réalités d'aujourd'hui et du XXI^e siècle.